

NETTOYANT DÉGRAISSANT SPÉCIAL PLASTIQUE ECAR

NETTOYANT PLASTIQUE EN AÉROSOL POUR INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DES VÉHICULES

DESCRIPTION

Nettoyant dégraissant spécial plastique ECAR ES150 en aérosol pour toutes les pièces automobiles en plastique, intérieur comme extérieur.

Ce nettoyant est applicable sur vos pare-chocs, tableau de bord etc mais aussi sur les vinyles et cuir lisse.

LES CARACTÉRISTIQUES D'APPLICATION

L'application de ce nettoyant dégraissant spécial plastique est ultra pratique grâce au format aérosol. Une simple pression sur la buse suffit à extraire le produit pour l'appliquer sur la surface à traiter.

Il élimine le silicone, la graisse, l'huile, la cire, la salissure, le goudron, les résidus de colle etc pour un nettoyage fiable, en profondeur.

Son effet antistatique permet d'éviter que les poussières ne se déposent ou ne s'imprègnent à la surface ce qui rend les travaux de réparation et de peinture plus faciles et rapides à réaliser.

Ce produit est à base de solvant et offre un rendement très élevé de par à son efficacité.

L'APPLICATION

- 1 à 2 passages légers, répéter en cas de salissures récalcitrantes
- Frotter avec un chiffon non-tissé propre et sec
- Laisser sécher les surfaces nettoyées
- Secouer la bombe 5 sec avant son utilisation.



Secouer la bombe
5 sec



Nombre de couches
1-2



Nettoyage
Avec un chiffon d'essuyage non-tissé, propre et sec.



Déchets
Seuls les aérosols vides doivent être portés au recyclage. Les contenants non vides doivent être apportés dans un centre de collecte spécifique.



Protections
L'utilisation de protection est recommandée pour appliquer le produit.



Stockage
10 ans pour un stockage conforme (=10°C - 25°C, humidité relative max. de 60 %)

REMARQUES GÉNÉRALES

Teneur en COV : 300 g

Respect de l'environnement : Produit 100% exempts de métaux lourds. Utilisation de propulseurs garantis sans HCFC depuis 1977. Les capuchons et les emballages sont issus de matériaux recyclés.

Étiquetage réglementaire : Ce produit respecte les dispositions en matière d'étiquetage prévues par la Directive 1999/45/EG. Cet aérosol correspond au TRGS 200 et TRG 300 ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Attention : Afin de garantir une sécurité optimale, respectez toujours les instructions indiquées dans la fiche de données de sécurité du produit. Les caractéristiques de produit peuvent être modifiées à tout moment. Dans ce cas, une nouvelle fiche technique sera établie.

Aucune responsabilité issue d'une mauvaise utilisation du produit sera acceptée.